

édito

2017, une année d'importants bouleversements politiques...

En France, ils ont fait suite à des péripéties survenues lors des primaires des grands partis historiques. Il s'en est suivi, et jusque dans notre circonscription, un renouvellement profond des élu·e·s dont les décisions ont de fortes conséquences sur notre quotidien. Sur notre territoire, nous ne saisissons pas encore toutes les répercussions de la fusion de trois Communautés de Communes devenues Les Balcons du Dauphiné.

À Crémieu, le mi-mandat de l'équipe municipale a été marqué par le départ volontaire de quatre conseiller·e·s de l'opposition pour laisser la place aux quatre suivants de la même équipe. Ce passage de relai témoigne ainsi que le changement est synonyme de dynamisme et vivacité, dans un contexte politique qui se tend. Depuis 15 ans, la dotation de l'État a baissé de 25 % ; l'utilisation de l'argent public doit alors se faire comme au sein d'un ménage aux revenus modestes. C'est là que devrait intervenir la créativité d'un conseil municipal pratiquant le désaccord fructueux : il faut oser le conflit pour mieux réfléchir ensemble !

Être vigilant·e et dénoncer lorsque notre commune, riche de son patrimoine, décide de réalisations médiocres et cautionne, pour des économies à court terme, la disparition de témoignages du passé.

Mais aussi et surtout, prenons soin aux plus vulnérables d'entre nous, celles et ceux qui vivent dans des conditions économiques et sociales fragiles, les oublié·e·s des vœux du maire en ce début d'année. Chacun·e doit être à l'écoute. Il faut concevoir ensemble ce qui pourra soulager en pensant solidarité !

À ces concitoyen·ne·s en particulier, ainsi qu'à toute la population crémolane, nous souhaitons une belle et lumineuse année 2018 !



PAROLES HORS LES MURS

[Saison 1 / Épisode 3]

Les rencontres avec les citoyen·ne·s se poursuivent à la une de MursMurs. En effet, donner la parole aux habitant·e·s des quartiers périphériques est essentiel pour comprendre ce qu'est une ville dans sa globalité.

Rencontre des habitant·e·s à l'entrée ouest de Crémieu : quartiers dits des Obertières et de la Levratière. Dans ce secteur, les lotissements ont été construits à partir des années 1960 et 1980.

Du calme et la chance de se situer avant les bou-chons

Les habitant·e·s des quartiers résidentiels ouest de Crémieu apprécient le silence et la situation de ces quartiers en amont le centre bourg et ses difficultés de circulation.

Venu·e·s habiter à Crémieu pour son caractère historique ou au hasard d'une opportunité professionnelle ou immobilière, tou·te·s s'accordent pour apprécier son caractère patrimonial. Les ancien·ne·s sont venus quand les lotissements étaient en construction, les plus jeunes ont souvent commencé par louer dans le centre pour décider ensuite d'acquérir une maison en périphérie, afin de profiter d'un jardin et de chambres pour les enfants.

Tous apprécient que les enfants puissent jouer dans les rues adjacentes. Ils et elles font du vélo, mais pas de roller ni de trottinette car le revêtement de sol n'est pas assez lisse. Les véhicules sont peu nombreux et attentifs à la sécurité. C'est dans une proximité immédiate que les relations se nouent, pour l'entraide, les conversations et la « fête des voisins », qui s'y tient chaque année, très animée et bien utile aux bonnes relations.

Les habitant·e·s de ces quartiers gèrent au mieux les relations avec les propriétaires de chiens bruyants ou ceux dont les chats à la progéniture non contrôlée envahissent les jardins.

Moins d'ordures ménagères et plus de tri !

Comme les habitudes ont évolué, les citoyen·ne·s

trient, recyclent et ont un compost dans le fond du jardin. De ce fait, le ramassage deux fois par semaine des ordures ménagères semble excessif. En même temps, le seul regret est que le seul Point d'Apport Volontaire soit saturé, car insuffisamment collecté.

Des achats « plaisir et affectifs » dans le centre historique

Les résident·e·s font l'essentiel des courses à l'extérieur de Crémieu. Celles dans le centre sont décrites comme des achats « plaisir et affectifs », effectués tranquillement à pied, pour le plaisir des rencontres dans les commerces. La

qualité des produits et des services est particulièrement appréciée. Ces résident·e·s souhaiteraient un nouveau plan de circulation et de stationnement afin de mieux profiter du centre-ville.

La circulation comme inquiétude

Les 60 logements du jardin des Pages suscitent des inquiétudes par rapport au surcroît de véhicules. Des problèmes de sécurité vont en découler : côté immeubles, un large trottoir a bien été aménagé mais comment traverser la route ? Le cheminement des piéton·ne·s est donc perçu comme dangereux. L'alternative des mobilités douces ne semble pas intégrée.

Les habitant·e·s déplorent également l'état d'abandon de la sente du Troubadour déjà évoqué dans nos colonnes.

Et les acacias !

Ces arbres invasifs poussent vite, les racines provoquent des désordres sur la voirie publique. Les habitant·e·s demandent régulièrement leur entretien, en regrettant devoir « se battre pour avoir des choses ».

VU DE L'INTÉRIEUR

La page d'expression des CpC, élus de l'opposition



Alexandre Florès



David Michelland



Philippe Nartz



Pascal Roche

Du latin moratorius

Pour une pause dans les projets immobiliers, en prenant le temps d'associer les habitant·e·s

En conseil municipal le jeudi 14 décembre, les élus de la minorité ont demandé l'adoption d'un moratoire sur les programmes immobiliers collectifs et programmes de lotissements.

Pourquoi ?

La proposition des élus ACpC est de faire une pause dans la course à l'immobilier qui sévit à Crémieu afin de prendre de la hauteur et d'imaginer, avec les habitant·e·s, la ville que nous souhaitons demain, pour nous, pour nos enfants, pour les futures personnes crémolanes ou de passage. Ceci pour un meilleur équilibre entre une rénovation nécessaire de l'habitat ancien et du neuf raisonné.

Comment cela s'articule-t-il ?

La demande faite au conseil municipal était :

1) de se prononcer sur le principe même du moratoire,
2) que le conseil délègue à un groupe d'élus, intégrant toutes les sensibilités le constituant, le soin de définir les modalités d'une

concertation avec la population sur les aménagements futurs de Crémieu. Résultat : 4 votes pour, 2 abstentions parmi les conseillers de la majorité, le reste des conseillers ayant voté contre après un débat plutôt court et caricatural sur l'optimisation à outrance des terrains qui sans cela n'auraient pas trouvé de promoteur.

"La plupart des décisions sont irréversibles, engageant l'avenir de la ville sur plusieurs décennies."

Et si on changeait de méthode ?

Un peu partout, l'ouverture à la population lors de la réflexion sur les projets d'aménagement d'une cité ou d'un quartier tend à se généraliser, quelle que soit la taille des communes.

Malgré les déclarations de bonnes intentions, d'une manière générale, les élu·e·s ont longtemps ignoré les vertus de la concertation citoyenne, se limitant au strict minimum des réunions

publiques d'information obligatoires. La ville était le pré carré des urbanistes et des architectes, laissant de côté les idées, voire l'expérience, de celles et ceux qui « font » la ville, à savoir ses habitant·e·s. L'émergence de la civilisation du partage bouscule les habitudes de gouvernance y compris à l'échelle municipale : comment imposer des décisions d'en haut sans consulter et associer les citoyen·ne·s à la conception de leurs espaces de vie ? La logique des décisions descendantes tend donc à disparaître, au profit d'une démarche qui se construit depuis la base : « L'urbanisme participatif est encore loin d'être la norme car la plupart des décisions sont irréversibles, engageant l'avenir de la ville sur plusieurs décennies. [...] Aujourd'hui les acteurs de la ville commencent à se convaincre que l'expertise d'usage, celle des habitant·e·s, est aussi utile. Cette intelligence collective peut permettre de faire émerger les meilleures idées », assure le sociologue-urbaniste Eric Hamelin.

À Crémieu, les habitudes ont la vie dure et les 4 conseillers d'opposition travaillent pour faire bouger les modes de gouvernance de notre belle cité qui perd petit à petit son identité au risque de devenir une banale citée dortoir !



Clos Bouillet, intelligence collective à la hauteur du projet !



Pendant que la halle et la porte de la Loi font l'objet de toutes les attentions en raison de la dangerosité de leurs toitures, un autre patrimoine crémolan d'importance nécessite aussi une réflexion urgente sur son avenir : le clos Bouillet, situé face à la salle des fêtes sur le cours Raverat.

Ensemble de bâtiments historiques accolés à l'ancien rempart, il est la propriété de la fondation Renaud qui l'a confié par bail emphytéotique à la commune avec l'idée de le transformer en lieu culturel dédié à l'art brut. En attendant de trouver le montage financier qui permettra de réaliser ce projet ou d'en

définir un autre, l'état du clos se dégrade (et il va être préservé par quelques étalements).

Alors, quel avenir pour le clos Bouillet ?

Le futur de cet emplacement exceptionnel se résumera-t-il en une opération immobilière ? Un tel patrimoine mérite un usage qui apporte une réelle plus-value pour les habitant·e·s.

Une large concertation avec la population et son assentiment ne sont-ils pas essentiels dans la définition du projet ?

Viendra ensuite la recherche de sources de financement.

Les vœux du Maire

Lors de son allocution pour les vœux 2018, le maire s'est félicité des réalisations de l'année 2017 telles que le nouveau mur en pierre qui cache les originaux immeubles de l'entrée ouest, ou encore la coûteuse et discutable découverte d'un petit bout de canal porte de la loi.

Il s'est aussi félicité d'avoir financé grâce à sa réserve parlementaire, la construction d'un club house pour le club de tennis de Crémieu, qui aurait pu aussi être financé en utilisant la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Il a ensuite présenté certains projets de travaux, en déplorant au passage la baisse de la dotation de l'Etat aux communes en 2018. Après vérification, il semble que le maire n'est pas très bien renseigné ou bien qu'il généralise à la commune de Crémieu une baisse qui concernera uniquement les grandes collectivités. D'après nos informations,

1) les dotations ne seront connues qu'en mars 2018,
2) les économies demandées par le gouvernement ne concernent que les plus grosses collectivités (> 60000 habitants) donc ni Crémieu ni la

communauté de commune des balcons du Dauphiné ne sont concernées.

Pour les grosses collectivités, comme la CAPI, il s'agira d'une baisse de dotation au cas où les investissements augmentent de plus de 1,2 % par an. Il n'en reste pas moins que les gouvernements successifs ont diminué de 25 % en 15 ans les dotations de l'Etat aux communes.

Le maire a également annoncé qu'il n'augmentera pas les impôts. Il aurait pu préciser que la taxe d'habitation, impôt complexe qui va disparaître progressivement, sera compensée par le versement par l'Etat du montant équivalent à la recette de la taxe d'habitation à la commune.

Bonne nouvelle apparente avec l'arrivée pour fin 2020, depuis Méziéu non pas du tram, mais des bus sur l'ancienne voie de l'Est Lyonnais. La chose n'est tout de même pas gagnée : la dernière réunion sur le sujet a eu lieu au printemps 2016 avec l'ancien vice-président de la région chargé des transports qui a entre temps quitté son poste pour rejoindre un autre parti politique... !

Après vérification, il semble que le maire n'est pas très bien renseigné.

« We want sex equality ! »

Pour la cinquième année consécutive, les ACpC tiennent à « fêter » le 8 mars, journée internationale de la lutte pour « les droits des femmes ».

Réfléchir à nos positionnements face à des comportements sexistes, intégrés comme banals, voire niés

L'actualité de ces derniers mois nous a fortement interrogé·e·s sur la nécessité de réfléchir à nos positionnements face à des comportements sexistes, intégrés comme banals, voire niés. La prise de parole collective de femmes de tous milieux et de tous pays est un événement social majeur. A titre d'exemple, la traditionnelle personnalité de l'année de l'hebdomadaire américain Time a été décernée pour 2017, aux femmes qui ont choisi de briser le silence

des violences sexuelles et qui se sont engagées dans le mouvement #MeToo, femmes connues ou inconnues. Pour ce 8 mars encore, pas la peine d'acheter des fleurs ou un bijou, ce n'est ni la St valentin, ni la fête des mères mais réfléchissons ensemble à faire avancer l'égalité femmes/hommes. Car la prise de parole 2017 via #MeToo aura mis en lumière qu'en France certes les droits sont acquis mais l'égalité « dans la vraie vie » ne l'est pas de fait et que vivre ensemble ne veut pas dire être considéré et avoir les mêmes choix les un·e·s et les autres tant dans la sphère privée que dans la sphère publique. C'est ce que modestement et à notre manière, les ACpC souhaitent mettre en avant avec cette cinquième participation et avec l'utilisation dans ce numéro de MursMurs d'une écriture non discriminante (voir ci-dessous le petit article sur l'écriture dite inclusive).

L'entretien de vos murs en pierre vous rase : rasez-les !



Les murs de pierre font l'identité de nos paysages ; c'est pourquoi la réglementation locale interdit leur démolition et prescrit leur entretien. Pourtant, mi-septembre sur la plus belle entrée de Crémieu (RD65), les services départementaux ont fait disparaître presque 100m de murs de clôture communaux en mauvais état faute d'entretien. La démolition s'est faite avec une autorisation municipale accordée en dehors de toute procédure, sans avis de l'Architecte des Bâtiments de France. La Mairie, elle, argumente que les murs ont été rasés pour raison de... sécurité. Quand on veut tuer son chien,

Des élu·e·s ont laissé détruire le paysage patrimonial qui constitue la richesse de Crémieu.

on dit qu'il a la rage ; à Crémieu, quand on ne veut pas entretenir un mur on dit qu'il est dangereux et on le rase.

Une nouvelle fois, des élu·e·s ont fait preuve d'arbitraire dans l'application de la réglementation

d'urbanisme et plus grave, ont laissé détruire le paysage patrimonial qui constitue la richesse de Crémieu.

Les ACpC ont écrit au Maire pour manifester leur indignation et demander la reconstruction des murs rasés, qui pourraient être confiée à l'ARRC (Association pour la Restauration des Remparts de Crémieu).

L'évolution des mentalités est nécessaire, et pour faire un clin d'œil à cette année 2017, haute en revendications, nous vous proposerons dans les points de ventes crémolans habituels une magnifique boîte de slogans autocollants qui contribuera à ce combat.



Lancement du conseil de développement des Balcons du Dauphiné

Le 5 décembre 2017 a eu lieu la première assemblée du conseil de développement de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Au préalable, 58 personnes dont 4 Crémolans·es s'étaient inscrites pour y participer. Venu·es des quatre coins de notre territoire, les participant·es adhèrent toutes à l'idée que la vie publique ne peut se faire sans la voix des citoyen·ne·s.

Mais de quel type d'engagement s'agit-il ? De quoi parle-t-on lorsqu'on évoque un conseil de développement ?

Tous les établissements publics à fiscalité propre de 20 000 habitant·es ont l'obligation de mettre en place un organe consultatif chargé d'animer le débat public territorial.

Les conseils de développement sont inscrits désormais dans le code général des collectivités territoriales.

Espace de dialogue, laboratoire d'idées, ce lieu de réflexions et de propositions d'intérêt commun doit s'organiser pour être opérationnel au plus tôt.

"Un sot ne voit pas le même arbre qu'un sage" (W.Blake)



Nombreuses sont les personnes qui s'inquiètent de la disparition des arbres sur la colline St Hippolyte.

L'entretien de nos remparts passe parfois par la suppression de quelques arbres, mais dans ce cas quelle est la politique de replantation ?

Très récemment encore, un arbre en pleine santé situé au milieu d'un pré clos par des murets et le rempart

sud, a été supprimé alors qu'il ne pénalisait aucunement la mise en valeur du site, ni ne mettait en péril les ouvrages existants alentours. Quel est l'intérêt d'un tel acte hormis la valeur intrinsèque du bois ?

Les arbres ne peuvent être considérés comme du mobilier urbain qu'on abat dès qu'ils gênent ; les générations suivantes en subiront les conséquences.

En bref...

Habitat : une opération pour favoriser la rénovation

Le Conseil Communautaire vient d'initier une OPAH

(Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour aider à la rénovation des logements. Ces aides concernent les travaux d'économie d'énergie, l'adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie, ainsi que les travaux lourds destinés à résoudre les dégradations importantes. L'opération qui durera jusqu'en 2020 apporte un accompagnement, des conseils gratuits et des aides financières. Les propriétaires bailleurs comme les propriétaires occupant·es sont concerné·es.

Pour toute information :

0 805 030 064

Ton moulin va trop vite !

Avez-vous déjà été vous balader du côté du faubourg des moulins à Crémieu ? Non ? Et bien je ne vous le conseille pas. C'est un coin plein de bruits, avec des voitures, des motos et des camions roulant trop vite, soit pour entrer, soit pour sortir de notre village. Le matin, quand je vais à l'école, je n'arrive pas à traverser car dans ce coin de Crémieu les piéton·ne·s ne sont pas les bienvenu·e·s !

L'ÉCRITURE INCLUSIVE



MursMurs adopte l'écriture inclusive pour faire changer les mentalités sur l'égalité femmes/homme par le langage qui est un levier puissant de changement.

En français, la règle grammaticale est que le masculin l'emporte lorsqu'il y a des femmes et des hommes dans un groupe mais faire autrement est très facile : Utiliser un point médian pour les mots génériques non neutres (habitant·es ou habitant·es) ou écrire les 2 genres (actrices et acteurs) ou encore adopter l'ordre alphabétique (l'égalité femmes/hommes).

Enfin plus de majuscule à homme pour le neutre mais parlons d'Humains comme dans d'autres langues et accorder en genre les noms de fonctions, grades, métiers et titres (présidentes, directrices)...

Et voilà !

Pourquoi consommer bio ?

Rencontre avec Vincent, maraîcher biologique au Chant des graines à Crémieu

Aujourd'hui, notre système de consommation alimentaire est remis en cause : agriculture intensive source de pollution, prise de conscience de la souffrance animale, difficultés financières dans les exploitations, ingrédients néfastes pour la santé dans les aliments industriels... Manger bio et local est pour beaucoup une manière de régler nombre de ces difficultés. Vincent, maraîcher bio, nous explique comment.

En bio, on ne nourrit pas les plantes, ce sont les microbes qui nourrissent les plantes

Du côté du producteur, « ça ne coûte pas cher d'être en bio ».

Des stratégies sont à mettre en place pour se passer des produits chimiques. Ainsi Vincent n'en utilise aucun, même ceux autorisés en bio (anti limace, soufre, bouillie bordelaise...). « Je coopère avec le vivant puisque si je le tue, je perds de la ressource. Les personnes qui me disent ne pas faire du bio parce que ça coûte trop cher, j'ai des doutes. Je me méfie des gens qui prétendent faire du raisonné. Être en agriculture raisonnée, ce n'est

pas réfléchir à comment se passer des produits chimiques, c'est juste en utiliser moins. En bio, on ne nourrit pas les plantes, on nourrit les microbes qui nourrissent les plantes. » L'agriculture biologique est la seule

agriculture contrôlée.

« J'ai eu 3 contrôles en 2 ans, 2 inopinés et 1 prévu. Ça demande de noter tous les travaux et d'utiliser des semences bio. » Pour les personnes consommatrices, « manger bio et local est gagnant/gagnant : elles protègent leur santé en favorisant l'économie locale, l'argent dépensé préserve la planète, c'est donc un acte militant. Dix maraîchers · ères · s bio à Crémieu



pourraient nourrir l'ensemble de la population à des prix compétitifs, en favorisant des emplois locaux épanouissants. Une dynamique locale du manger mieux serait favorisée : tout le monde y gagne, il faut qu'on en prenne conscience. »



Vous pouvez rencontrer Vincent au marché hebdomadaire de Crémieu Retrouvez l'entretien complet sur www.mursmursdecremieu.fr

Crémieu

La première fois qu'on m'a dit Crémieu j'ai compris Crème d'yeux ça n'est pas très original facile cette idée affaire d'oreille d'ailleurs dans un nom quand on vient d'ailleurs on entend la musique je m'y suis rendu pas déçu une symphonie architecturale comme il s'en joue en Isère de pierre et de terre cousues de bois par les charpentes et les gens qui y sont ont raison d'être bien dans leur costume d'Histoire habit de ville pimpant épousseté j'en ai beaucoup vu sourire même si d'autres ne sourient pas peut-être habitants alentour où l'urbain se cherche en habit d'aujourd'hui plein de coutures mais pour qu'il y ait un demain écoutons le MursMurs présent : Chaîte, Le Panais ? Musique encore Crémieu qui dit mieux crème des villes par la rime honneur de ce qui sonne

Un touriste tout-riskue

Darwin, et les piéton·ne·s crémolan·e·s...

Cela fait des lustres que nous avons tout mis en œuvre pour faciliter la circulation des automobiles : élargir les voies et aplanir les chaussées, dégager l'espace, arrondir les angles pour en faciliter l'écoulement, que d'aménagement !

Comment, face à un environnement aussi hostile, reste-il encore tant de piéton·ne·s ?

Aujourd'hui on en est à paysager les ronds-points, squares à voiture où jamais aucun enfant n'ira jouer...

Parallèlement, il y a une catégorie humaine qui doit déployer une masse d'énergie pour circuler, se déplacer sans la moindre carcasse si ce n'est la sienne, j'ai parlé des piéton·ne·s.

Ne vous êtes-vous jamais arrêté·e un instant pour regarder le cheminement de ces humains à deux jambes, pour examiner leur parcours sinueux et malaisé, tout·e occupé·e à éviter les obstacles : candélabres, arbres, poubelles, portière ouverte, panneau de signalisation ou publicitaire et j'en passe ... comme si nos responsables publics s'étaient acharnés à leur compliquer la vie : là un trottoir tout neuf et pan !

En plein milieu un superbe feu tricolore ! Ici un passage piéton, dont les extrémités sont meublées d'une part d'un arbre et d'autre d'une série de plots. Regardez les bras fourchus de ce rosier ensauvagé qui s'agrippe à vos vêtements, le volet qui vous giffle sans prévenir parce que vous étiez en repérage d'excréments canins frais du matin. Las,

ces personnes enlacées obligées de se séparer parce qu'une enfilade de lampadaires divise leur cheminement ! Oups, ce père transformé en chef sioux entraînant sa petite tribu en file indienne sur un trottoir trop étroit... Et pauvre mamie qui, avec sa carriole à commissions fait du rodéo d'un trottoir à l'autre, cherchant d'un regard désespéré un havre pour reprendre son souffle avant d'aborder le grand passage piéton où elle sait qu'il y aura d'un côté trois poubelles en conversation pendant que l'autre versant pourra être occupé par une limousine vautre sur les bandes blanches... Ah, il en faut de la vigilance, et des ressources physiques et mentales pour éviter la multiplicité des pièges.

D'où cette question redoutable : comment, face à un environnement aussi hostile, reste-il encore tant de piéton·ne·s ? Leur disparition est-elle programmée ? Non, Sapiens, comme tous les animaux, a la faculté de s'adapter. Son organisme, ses sens, ses muscles, sa masse crânienne se développent au fur et à mesure qu'elle et il rencontre des obstacles. De récentes recherches ont mis en évidence que la marche régulière développe deux glandes dans le cerveau située près de la zone de la mémoire et de l'attention...

Et voilà, Darwin serait ébahi de cette confirmation de sa théorie : l'évolution de l'espèce fonctionne, la preuve, chaque jour, les piéton·ne·s continuent de fréquenter nos rues et c'est très bien ainsi.

Erri di Crémieu



du matin. Las,



Je me félicite....

... que Crémieu fasse partie des 2000 communes habilitées à établir les passeports ! Ce service de proximité a été remis en cause en conseil municipal car considéré comme coûteux et suscitant parfois de l'agressivité de certain·e·s demandeur·euse·s envers le personnel. Quel dommage ce serait ! Appelons à l'anticipation et la courtoisie des voyageur·euse·s, tout en félicitant le personnel de sa bienveillance face à l'impatience.

Pour soutenir la publication des MURS-MURS de Crémieu, faire un don de soutien ou adhérer à l'association :

☐ Je fais un don de soutien de€

☐ J'adhère à l'association des Amis des Citoyens pour Crémieu et je paye une cotisation de 15 €

Mon nom :

Mon adresse postale :

Mon adresse email :



Coupon à envoyer accompagné de son règlement à l'attention de :
Association des ACPC
35 rue porcherie - 38460 Crémieu
Ou à déposer dans notre boîte aux lettres citoyenne devant la librairie Chemin, à Crémieu.